

Inclusion des enfants handicapés à l'école ordinaire au Burundi : conseils pratiques



© Cécile Maout / Handicap International

1^{ère} année à l'école primaire de Kanyosha 3, Bujumbura

Document conçu par l'équipe d'enseignants formateurs dans le cadre du projet Education
Inclusive mis en œuvre par Handicap International

Merci à l'équipe de formateurs de formateurs, enseignants dans le système public burundais ainsi qu'aux personnes relais des centres spécialisés qui ont conçu ce document en coopération avec l'équipe du projet éducation inclusive :

- L'équipe de Kanyosha 3 : Agnès, Jean-Baptiste, Salustie, Marie-Thérèse
- L'équipe de Foreami : Marie-Claire, Madeleine, Joséphine, Judith
- L'équipe de Mirango 1 : Anésie, Augustin, Languide, Adidja
- L'équipe de Christ Roi : Emmanuela, Ruben, Adélaïde, Jacqueline
- L'équipe de Makebuko : Hyacinthe, Valérie, Pasteur, Gertrude
- L'équipe de Giheta 1 : Frère Frédéric, Generose, Angélique, Philibert
- Centre pour déficients visuels de Gihanga : Ernerst et Dieudonné
- Centre St Kizito : Jacqueline et sœur Adrienne
- Centre Akamuri : Gilbert
- Centre Mutwenzi : frère St Jean de Dieu
- Centre étoile du matin : sœur Liberate
- Centre Rumuri : Pierre et François et sœur Aline
- Centre CESDA : Spès
- Centre Ephata : Phoebe



© Cécile Maout / Handicap International

**Figure 1 : équipe des formateurs de formateurs
provenant des provinces de Gitega et de Bujumbura**

Mode d'emploi et justifications	4
Liste des acronymes	6
Conseils généraux pour tous	7
Mes droits en tant qu'enfant sont les mêmes en tant qu'enfant handicapé.....	7
Le contact avec un enfant déficient en tant qu'enseignant	8
Déficience auditive	10
L'accueil à l'inscription	12
L'accueil en classe.....	12
L'accueil à l'évaluation	13
Vie à l'école	14
Idées fausses sur les enfants déficients auditifs : à ne pas croire !!!	14
Déficience mentale/intellectuelle	16
L'accueil à l'inscription	16
L'accueil en classe.....	17
L'accueil à l'évaluation	18
Vie à l'école	18
Idées fausses sur les enfants déficients mentaux : à ne pas croire !!!	18
Déficience physique	20
L'accueil à l'inscription	21
L'accueil en classe.....	21
L'accueil à l'évaluation	22
Vie à l'école	23
Idées fausses sur les enfants handicapés physiques : à ne pas croire !!!.....	23
L'accueil à l'inscription	24
L'accueil en classe.....	25
L'accueil à l'évaluation	26
Vie à l'école	26
Idées fausses sur les enfants déficients visuels : à ne pas croire !!!!.....	27

Mode d'emploi et justifications

Pourquoi besoin de conseils pour intégrer un enfant handicapé dans une classe dans le contexte burundais?

- ◆ Parce que l'accueil a une grande part dans l'inclusion d'un enfant à l'école
- ◆ Parce que tous les enseignants ne connaissent pas les différents types de déficiences et peuvent se sentir gênés ou avoir peur.
- ◆ Parce que connaître l'autre permet de mieux le comprendre, de se comporter naturellement avec lui/elle.
- ◆ Parce qu'il est important de constater que l'école au Burundi ne facilite pas toujours l'inclusion des enfants handicapés : comment changer le système scolaire pour qu'il devienne plus accueillant ? Plutôt qu'essayer de changer l'enfant pour qu'il s'intègre dans le système ?
- ◆ Parce que les choses les plus simples, comme un sourire par exemple, sont parfois celles qui sont oubliées face à un enfant différent
- ◆ Parce qu'accueillir un enfant handicapé ne nécessite pas forcément/uniquement de matériel spécialisé, comme on peut souvent le croire mais plutôt une adaptation de l'enseignant.

Comment a été conçu ce document ?

Il a été conçu en groupe dans le cadre d'ateliers de travail par des enseignants burundais du primaire. Cette équipe ressource a été formée et suivie par l'équipe du projet éducation inclusive depuis le mois de janvier 2011.

Deux sessions d'une semaine se sont tenues en janvier puis en août sur les thématiques de l'enseignement différencié, la connaissance du handicap, la mise en place de projets éducatifs individuels mais aussi en langue des signes et en braille.

Des séances de travail mensuelles ont été organisées dans l'objectif d'aborder régulièrement les questionnements quotidiens de l'équipe, d'assurer un suivi des formations et de produire des outils (dont ce document)

Enfin, les enseignants ont fait un stage dans l'un des sept centres spécialisés partenaires du projet de leur choix durant cette période.

Comment est construit ce document ?

L'entrée dans ce document se fait par type de déficience. Non pas pour accentuer les différences entre les différents enfants mais plutôt par souci d'individualiser les parcours de chacun et de faciliter l'accueil par les enseignants.

Comme il l'a été dit précédemment, l'accueil est une composante essentielle de la bonne inclusion d'un enfant à l'école.

Nous avons donc décidé de le décrire à différents moments de la scolarisation de l'enfant :

- ***L'accueil à l'inscription*** : parce que pour un enfant handicapé, la démarche de s'inscrire à l'école ne va pas de soi au Burundi. Cette partie s'adresse donc essentiellement aux directeurs d'écoles.
- ***L'accueil en classe*** : les conseils qui sont énoncés dans cette partie sont à l'intention des enseignants : comment faciliter l'échange pédagogique, le travail avec les autres, l'autonomie... ?
- ***L'accueil à l'évaluation*** : il n'existe malheureusement pas encore d'adaptations pour les enfants handicapés pour les examens/concours nationaux burundais. Cependant, au sein de la classe, l'évaluation peut évoluer et être individualisée et plus équitable.
- ***Vie à l'école*** : l'école ce n'est pas seulement la classe, mais tous les moments de vie des enfants qui se déroulent dans ce lieu commun. Comment assurer la sécurité des enfants ? Comment créer un environnement propice à l'apprentissage et à la bonne entente ? Comment faciliter le quotidien des enfants handicapés pour qui l'accessibilité n'est pas toujours évidente ?
- ***Idées fausses/reçues sur les enfants handicapés*** : au Burundi, beaucoup d'idées fausses circulent sur les personnes handicapées. Le fait de les énumérer pour les dénoncer peut faire partie d'une sensibilisation à l'égard des élèves, parents ...

Chaque chapitre de ce document est donc construit sur ce même modèle pour faciliter son utilisation.

Un dernier élément à l'intention des lecteurs

Tous les enfants peuvent réussir, chacun à son niveau : réussir à jouer avec les autres, réussir à communiquer avec les autres, réussir à rire avec les autres, réussir à apprendre avec les autres, réussir à vivre avec les autres...

Liste des acronymes

ANSB	Association Nationale des Sourds du Burundi
ASL	American Sign Language
BSL	British Sign Language
LSBF	langue des signes de Belgique Francophone
LSF	Langue des Signes Française

Ouvrages de référence utilisés pour la rédaction de ce *Guide* :

- *Guide des civilités à l'usage des gens ordinaires*, Ministère Délégué à la Sécurité Sociale, aux Personnes Agées, aux Personnes Handicapées et à la Famille
- *Guides handiscol*, Ministère de l'éducation nationale français

Conseils généraux pour tous

Mes droits en tant qu'enfant sont les mêmes en tant qu'enfant handicapé

- Tous les enfants ont des droits, accepter qu'un enfant handicapé s'inscrive à l'école de sa colline n'est pas une faveur mais un devoir du directeur.
- Pour guider notre réflexion sur les droits des enfants handicapés à l'école, reprenons les 10 droits énoncés par la Charte « Pour une école protectrice des droits des enfants » publiée par Action Aid¹ :
 1. **Droit à une éducation gratuite et obligatoire** : l'école primaire est gratuite au Burundi depuis 2005. Cette décision présidentielle a été annoncée lors d'un discours mais non institutionnalisée par une loi. Cependant cette mesure est appliquée dans tout le pays. L'école n'est pas obligatoire au Burundi.
 2. **Droit à la non-discrimination** : le seul recours d'une famille / d'un enfant handicapé face à la discrimination lors de l'inscription (refus) est de changer d'établissement. Le directeur de chaque école a le pouvoir d'accepter ou de refuser les inscriptions. Nous noterons également que la discrimination au sein de l'école ne peut être stoppée que par ce même directeur ou bien directement par un entretien avec les enseignants. Les outils/institutions pour faire respecter ce droit à la non discrimination sont donc très limités
 3. **Droit à une infrastructure accessible et adéquate** : les écoles au Burundi ne sont pas pensées en terme d'accessibilité pour tous. Les étages, le manque de luminosité, l'absence totale de signalisation, la difficulté à circuler dans la classe...sont autant de barrières à la scolarisation des enfants handicapés.
 4. **Droit à des enseignants professionnels de qualité** : individualiser les parcours, travailler en stimulant différents types d'intelligences chez les enfants, organiser un « espace classe » convivial...Les enseignants burundais essaient d'avancer sur la voie de la qualité tout en assumant des classes surchargées (encore une centaine d'enfants dans certaines classes), la quasi absence de formation continue des enseignants, les curricula très lourds, un classement des écoles par ordre de réussite au concours national (qui valide la fin du cycle primaire et permet de passer au secondaire)... Cette pression de la notation a instaurée un

¹ Pour une école protectrice du droit des enfants, Right to Education Project, 2010

comportement des enseignants favorisant l'élitisme et oubliant la partie des élèves qui rencontre des difficultés.

5. **Droit à un environnement sûr, protecteur et non-violent** : l'école au Burundi est encore un lieu où les enfants subissent parfois des châtiments corporels. Cependant, un véritable effort de sensibilisation et de formation a été mis en œuvre par le Ministère de l'éducation nationale notamment via le programme « école, amie de l'enfant » de l'UNICEF depuis 2008.
6. **Droit à une éducation appropriée** : l'individualisation des parcours et le travail sur la différenciation des enseignements reste difficile dans le contexte des classes surchargées et des curricula dédiés au passage du concours national. Pour les enfants handicapés, cette individualisation est essentielle pour avancer dans le système.
7. **Droit à connaître ses droits** : le travail sur l'autonomisation des enfants et particulièrement des enfants handicapés est une nouveauté au Burundi.
8. **Droit à participer** : la méthodologie participative commence à être mise en place au Burundi, cependant, le travail de l'enseignant dans une classe surchargée n'est vraiment pas facilité.
9. **Droit à des écoles transparentes et responsables** : le concours national, qui est obligatoire de valider pour passer dans le secondaire se déroule dans la transparence (sujets qui restent confidentiels) mais les conditions de passage sont les mêmes pour tous (pas d'adaptations pour les élèves handicapés).
10. **Droit à un apprentissage de qualité** : les réformes que le gouvernement burundais a prévu de mettre en place sont axées sur un enseignement primaire plus complet qui durerait 9 années à la place de 6. Ce changement va intervenir en 2012 d'après les annonces du Ministère. Le souci de la qualité est donc abordé au point de vue macro.

Le contact avec un enfant déficient en tant qu'enseignant

Pourquoi je suis mal à l'aise ? La rencontre avec un enfant/une personne handicapée doit être envisagée comme une rencontre humaine.

- La curiosité, la gêne, l'appréhension...sont des sentiments tout à fait compréhensibles qu'il est sain d'exprimer. Etre naturel avec une personne handicapée, c'est oser dire ce qu'on ne comprend pas, ce qui nous semble difficile à faire. Par exemple, à un enfant en fauteuil, il est conseillé de demander où il souhaite

se déplacer plutôt que de pousser son fauteuil sans un mot. Le dialogue évite bien souvent des impairs.

- Le fait de travailler avec des enfants handicapés ne doit pas être un frein à leur « autonomisation ». En effet, il semble souvent plus évident à un enseignant de ne pas demander à un enfant handicapé d'accomplir une tâche pour le préserver d'un effort. C'est une erreur, chaque enfant/élève a besoin d'être responsabilisé, il suffit de demander à l'enfant avec une déficience si cette tâche est réalisable pour lui...et lui faire confiance.
- La peur du handicap, de la différence a toujours été présente chez tous les individus. Dans le cadre de l'école, les enseignants peuvent être le médiateur qui permettra l'inclusion et changera le regard de tous (enfants/communauté et même parents). Ce changement peut commencer par l'école, premier lieu de socialisation après la famille.

Déficience auditive



© Cécile Maout / Handicap International

Figure 2 : l'école Christ Roi Gitega

Les modes de communication chez l'enfant sourd ou malentendant :

La communication orale / vocale :

Elle repose sur l'audition, la lecture labiale², la capacité de l'élève à produire des sons articulés et sur la maîtrise du kirundi.

Selon les enfants, le niveau de leur déficience auditive, mais aussi leur personnalité et leur environnement familial, le choix de la communication orale peut être fait.

A noter : le kirundi est une langue à tons, ce qui rend difficile la lecture labiale. Certains enfants sourds scolarisés dans les centres spécialisés burundais préfèrent que l'on communique à l'oral avec eux en français, qui est plus facile à lire sur les lèvres.

La communication via la langue des signes (la communication signée) :

² La lecture labiale est une technique qui consiste à reconnaître des éléments de la parole grâce aux mouvements visibles des lèvres, de la langue et des joues de celui qui parle. Si on raccourcit, on explique que l'enfant « lit sur les lèvres ».

Elle repose sur la vue, la capacité à réaliser des « mouvements gestuels ». Ce choix peut être fait pour tous les enfants, qu'ils soient sourds ou malentendants.

Comme pour toute langue, elle nécessite une immersion régulière et/ou un apprentissage.

A noter : Il existe plusieurs langues des signes selon les pays: il y a la LSF (Langue des Signes Française), la BSL (British Sign Language), l'ASL (American Sign Language) et c'est ainsi pour tous les pays. La communauté sourde du Burundi, via l'ANSB (Association Nationale des Sourds du Burundi) travaille à élaborer une langue des signes burundaise en s'inspirant des langues des signes utilisées actuellement qui sont la LSBF (Langue des Signes de Belgique Francophone) et l'ASL.

La communication gestuelle informelle

C'est la communication qui est mise en place naturellement avec un enfant sourd ou malentendant en l'absence d'accès à la langue des signes. Souvent, au Burundi, cette communication informelle est mise en place au sein de la famille.

A noter : dans un échange, quand la communication orale est inconfortable, on a naturellement tendance à investir la communication gestuelle. Par exemple, lorsqu'on est derrière une vitre, loin de son interlocuteur, quand on ne connaît pas la langue de son interlocuteur...

La communication écrite

Elle repose sur la vue, la connaissance du code écrit et la maîtrise du kirundi. L'écrit sera un des objectifs majeurs de l'école dans tous les cas et la communication écrite restera une stratégie très utilisée par les enfants sourds, même à l'âge adulte.

En classe, communiquer par écrit peut être utile ponctuellement.

– Les informations données oralement peuvent être précédées ou suivies par les écrits du tableau.

– Une interrogation en kirundi oral peut être transformée en interrogation écrite, dès lors que le niveau de kirundi écrit de l'élève le permet.

La communication « totale »

Il s'agit d'utiliser tous les moyens à disposition : la parole, le mime, le dessin...

L'accueil à l'inscription

- Le directeur doit accueillir l'enfant handicapé en lui souriant, c'est important pour établir un rapport de confiance.
- Saluer l'enfant en lui serrant la main est également une marque d'intérêt très importante, notamment au Burundi où les salutations ont une place essentielle dans les marques de politesse.
- Donner une chaise et faire asseoir l'enfant lui montrera qu'il est considéré.
- Se renseigner avec lui ou ses parents sur :
 - Son mode de communication habituel (lecture labiale, langue des signes, gestes informels, passage par l'écrit, le dessin... ?)
- Lui poser des questions pour vérifier son audition et s'il répond, se renseigner sur son parcours scolaire précédent (s'il en a eu un)
- Donner un stylo et une feuille de papier à l'enfant et lui demander de griffonner en imitant un modèle : s'il n'y parvient pas du tout, on pourra l'orienter vers un médecin qui vérifiera si l'enfant présente une déficience intellectuelle également.

L'accueil en classe

- Appeler les enfants par leurs prénoms, apprendre le signe qui représente l'enfant malentendant et le faire apprendre au reste de la classe. Si les autres élèves sont motivés, on peut attribuer un signe à chacun qui le représentera : « son prénom signé »
- Mettre en place des habitudes quotidiennes (des routines) :
 - Saluer les élèves à l'entrée en classe : l'enseignant peut apprendre à toute la classe à faire le signe « bonjour » ce qui permet de saluer dans les deux langues : kirundi oral et langue des signes burundaise
 - Entamer un petit dialogue avec les élèves : leur état de santé, le temps qu'il fait et intégrer l'enfant malentendant en le laissant choisir son moyen de communication. L'enseignant peut utiliser des images ou bien des marionnettes pour que les enfants puissent exposer. Le mime peut également être une alternative.
- **Pour bien communiquer en classe :**
 - Etre attentif à l'envie de communiquer de l'enfant sourd ou malentendant.
 - Ne pas crier, ralentir plutôt le rythme de son discours
 - Ne pas tourner le dos à l'enfant sourd ou malentendant quand on parle : montrer son visage en parlant à la classe

- Etre attentif à la luminosité dans la classe : le visage de l'enseignant doit être éclairé pour faciliter la compréhension
- Utiliser des gestes, expressions du visage (mimiques) ou langage des signes (si vous le connaissez) en parlant
- Dégager sa bouche pour qu'elle soit visible : pas de main devant la bouche. Les cure-dents et les stylos dans la bouche peuvent aussi brouiller la compréhension (et parfois, une moustache ou une barbe peuvent empêcher la lecture labiale.)
- Ecrire systématiquement au tableau noir le nom de la discipline (Français, Maths, EM...) suivi du titre de la leçon du jour
- Ecrire lisiblement et le plus possible les contenus de la leçon
- Etre précis
- S'assurer que l'enfant sourd a bien compris. Ne pas répéter la même phrase plusieurs fois mais reformuler. Faire des phrases courtes et utilisez des mots simples.
- Etre patient

L'accueil à l'évaluation

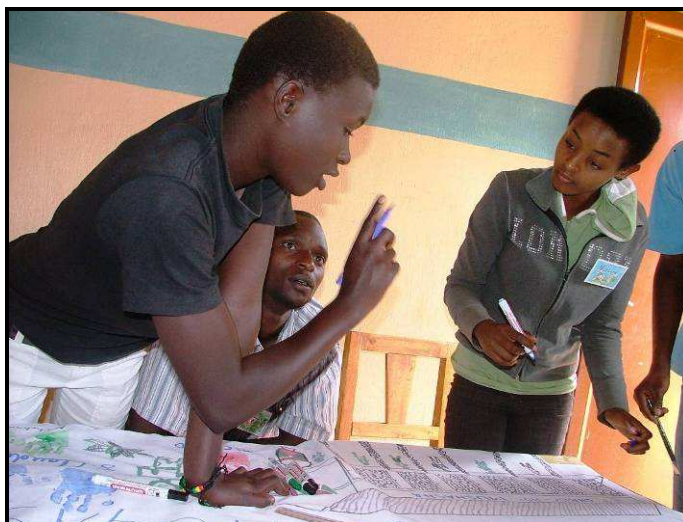
- Ecrire lisiblement et/ou en grands caractères
- Applaudir les élèves qui répondent (on peut applaudir en signant : agiter les mains en l'air en les faisant faire des rotations sur elles-mêmes)
- Apprécier le travail des élèves par une note chiffrée si cette dernière est valorisante
- Diversifier les questions afin de stimuler les différentes intelligences des enfants : travailler avec des questions/des images/ des mimes/ des activités en groupe ou individuelles/ des travaux qui s'étendent dans le temps (un exposé sur une semaine par exemple), des activités courtes...
- La correction collective au tableau noir par les élèves est accessible aux enfants avec une déficience auditive
- Demander à l'enfant sourd ou malentendant d'employer une ardoise durant la leçon. Cela lui permettra de communiquer à l'écrit avec l'enseignant, de montrer sa réponse à tous, de communiquer avec ses camarades (son voisin notamment)

Vie à l'école

- Assurer la sécurité de tous élèves est essentiel pour qu'ils puissent s'épanouir. Dans le cas des enfants ayant une déficience auditive :
- Rester à côté des élèves durant la récréation pour éviter des bagarres
- L'utilisation du tambour (ou autre signal sonore) pose question : les enfants sourds et malentendants ne perçoivent pas les messages diffusés ou les signaux d'alarme. Pour leur confort et leur sécurité, il est très important d'informer les autres élèves qu'ils doivent leur transmettre les informations sonores.
- Ne pas parler en marchant, cela nuit à la lecture labiale et ne permet pas la concentration suffisante des enfants malentendants ou sourds.
- Quelques exemples indiquant que l'élève cherche à communiquer, auxquels l'enseignant peut également recourir :
 - tirer sur la manche ou tirer par la main
 - tapoter sur la jambe ou le bras, ou sur la table
 - agiter la main dans le champ de vision
 - entrer dans son champ de vision
 - montrer du doigt
 - prendre un objet significatif et le montrer
 - aller vers l'endroit qu'on veut montrer
 - utiliser des objets en les déplaçant pour expliquer quelque chose (marionnettes ou figurines)

Idées fausses sur les enfants déficients auditifs : à ne pas croire !!!

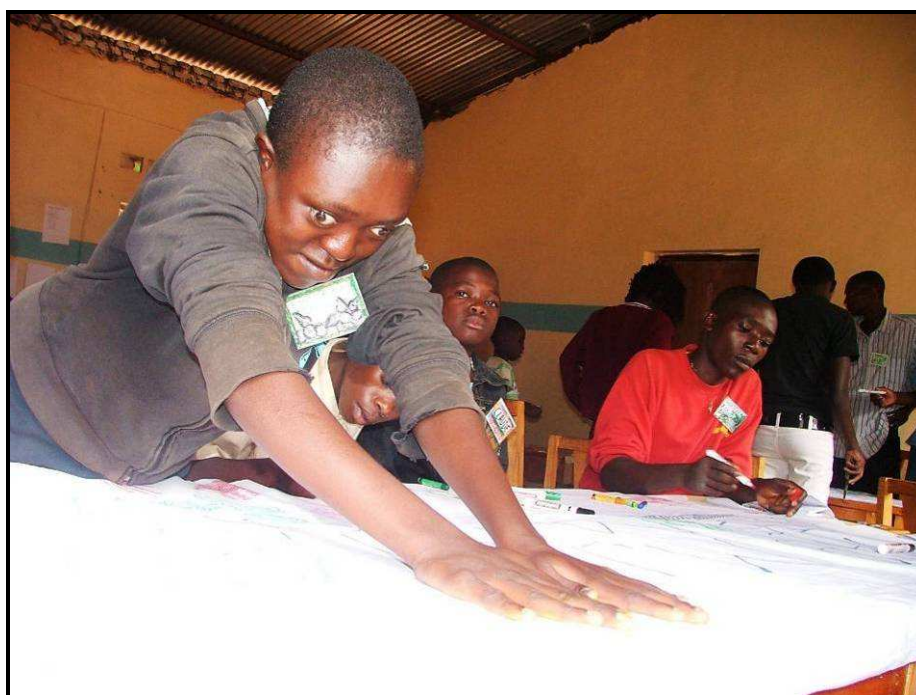
- Les enfants présentant une déficience auditive sont des idiots
- Les personnes déficientes auditives sont des « sourds-muets » : cette idée est fausse parce que être sourd ne signifie pas être muet. Les personnes déficientes auditives n'utilisent pas souvent le langage oral (certains le font) parce qu'ils ne peuvent maîtriser leur voix (ils ne s'entendent pas.).



© Cécile Maout / Handicap International

Figure 3 : élèves de Christ roi, Gitega

Déficiência mentale/intellectuelle



© Cécile Maout / Handicap International

Figure 4 : école Giheta 1, Gitega

De toutes les déficiences, c'est la plus fréquente. On utilise souvent d'autres termes pour la décrire ; par exemple, retard mental, handicap mental ou graves difficultés d'apprentissage. La déficience mentale peut affecter tous les aspects du développement d'un enfant : le développement physique, l'acquisition du langage, la capacité à se prendre en charge et la maîtrise des connaissances théoriques. Les pathologies handicapantes les plus courantes sont la trisomie, le polyhandicap, le X fragile ³et l'autisme.

L'accueil à l'inscription

- Accueillir l'enfant présentant une déficience mentale en lui souriant, c'est important pour établir un rapport de confiance
- Tenir un langage courtois et simple envers l'enfant handicapé et le parent qui l'accompagne à l'école. Le fait de s'adresser directement à l'enfant est important pour que ce dernier se sente inclus.

³ Le syndrome de l'X fragile est un syndrome qui est la première cause de retard mental héréditaire

- Si l'enfant handicapé s'agite et/ou s'énerve, ne pas hésiter à faire une pause dans l'entretien et le laisser sortir 5 minutes s'amuser dans la cour de récréation. Il est important de respecter sa capacité de concentration, qui peut être limitée.
- Dialoguer naturellement et directement avec l'enfant handicapé, en évitant toute stigmatisation des fautes/erreurs qui seraient commises par cet enfant durant sa présentation

L'accueil en classe

- Appeler TOUS les enfants par leurs prénoms, ce qui permet à l'enfant handicapé de ne pas être le seul qu'on appelle par son prénom.
- Prendre le temps de faire découvrir l'école aux enfants handicapés intellectuels : leur montrer les toilettes, les terrains de jeux, les bureaux...En effet, plus l'enfant connaîtra son milieu, plus il sera autonome
- Mettre en place des « routines » (des habitudes) qui rassurent l'enfant présentant une déficience mentale :
 - Entamer un petit dialogue avec les élèves tous les matins: la soirée de la veille, le transport jusqu'à l'école et intégrer l'enfant déficient intellectuel. Le fait de s'intéresser aux enfants en tant qu'individus et non seulement en tant qu'élèves permet de créer un climat positif dans un groupe. L'enseignant peut utiliser des images ou bien des marionnettes pour que les enfants puissent exposer. Le mime peut également être une alternative.
 - Ranger le matériel au même endroit pour que les enfants, et notamment les enfants handicapés puissent aller seuls le chercher. Autonomiser les enfants présentant une déficience mentale est très important.
 - Disposer de quelques jeux de société en classe (auxquels on peut jouer seul, le solitaire par exemple) que l'enfant handicapé pourra aller chercher de façon autonome pour se détendre si la séquence est trop dense/longue pour lui.
- Le maître doit être patient et accepter qu'un enfant présentant une déficience mentale soit plus lent à atteindre ses objectifs pédagogiques.
- Proposer des séquences de cours courtes à l'enfant handicapé et des « pauses récréatives » (dessiner, se relaxer, courir dans la cour...) quand on perçoit que sa concentration est épuisée
- Rester tolérant vis-à-vis des réactions de l'enfant déficient intellectuel/mental

- Créer des relations de sympathie et de familiarité entre les enfants handicapés et leurs camarades de classe valides en leur proposant des jeux inclusifs, des travaux de groupe...où la présence d'un enfant différent ne sera pas « un handicap »
- Féliciter l'enfant handicapé qui répond pour l'encourager
- Il faut faire asseoir l'enfant handicapé mental à côté d'un enfant valide.
- Il faut le faire asseoir au premier rang.

L'accueil à l'évaluation

- Préparer un matériel didactique adéquat, adapté à la matière faisant objet d'évaluation
- Lui donner un temps suffisant pour terminer son travail
- Lui faire un projet éducatif individuel particulier et suivre son évolution
- Donner des documents supplémentaires à l'enfant déficient mental : parfois, la mémorisation est difficile mais l'enfant a compris. Il est donc important de ne pas évaluer systématiquement la compréhension et la mémorisation mais de séparer leur évaluation afin de donner plus de chance de réussite à l'enfant.
- Eviter de traiter un enfant handicapé mental comme un élève « non inscrit » : il doit participer à toutes les séances d'évaluation et recevoir sa note.
- Il faut donner un bulletin à l'enfant handicapé à la fin de l'année

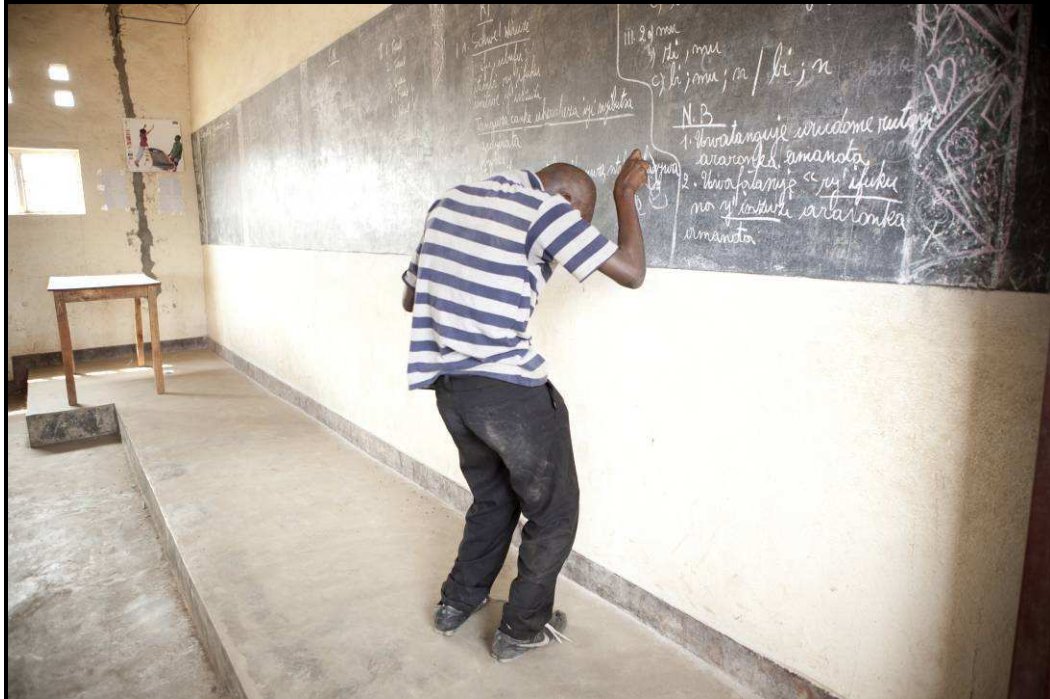
Vie à l'école

- L'EH doit être valorisé
- Il doit être protégé
- Insister auprès des enseignants et de la direction pour que les enfants déficients mentaux bénéficient de tous les droits dont jouissent les autres camarades à l'école
- Rester assez proche de lui pour le protéger des incidents éventuels
- Pendant les moments de jeu, utiliser des objets de différentes couleurs pour susciter chez lui un sens de créativité et faciliter la manipulation.
- Il faut construire une « pièce ressource » pour que l'enfant se repose/ joue en cas de besoin

Idées fausses sur les enfants déficients mentaux : à ne pas croire !!!

- L'épilepsie est une déficience et elle est contagieuse
- Le handicap mental est contagieux
- Les enfants présentant un handicap mental ne peuvent pas réussir à l'école

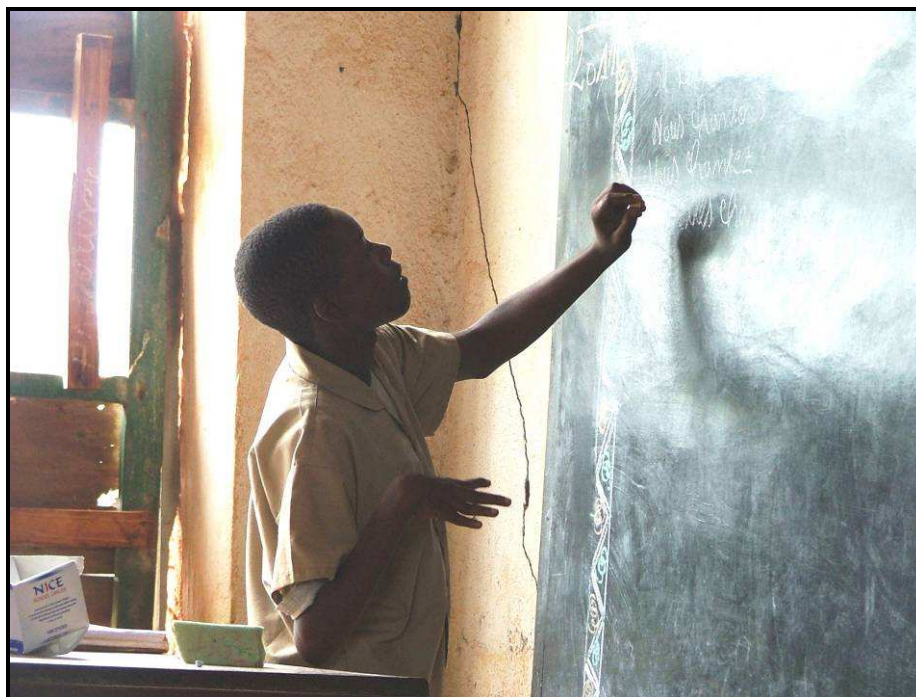
- La déficience mentale/intellectuelle est une maladie mentale (folie).



© Martina Bacigalupo pour Handicap International, Août 2011

Figure 5 : école Mirango 1, Bujumbura

Déficiences physiques



© Cécile Maout / Handicap International

Figure 6 : école Christ Roi, Gitega

Le handicap moteur peut toucher un membre ou l'ensemble du corps. Ainsi, les enfants atteints de ce handicap se déplacent soit debout en boitant ou en s'aidant d'une canne, soit en fauteuil roulant, soit en tricycle. En pratique, les déficiences motrices engendrent une gêne ou un empêchement dans les déplacements, la préhension d'objets et parfois la parole.

Les différentes déficiences motrices sont nombreuses et nous ne les énumérerons pas toutes ici, nous utiliserons donc la définition du guide « handiscol »⁴ :

« C'est un ensemble hétérogène qui peut être décrit à partir de nombreux critères :

- selon le moment de survenue de la lésion : déficiences congénitales ou acquises,
- selon sa cause : par malformation, par blessure traumatique, par maladie...
- selon le caractère évolutif ou non de la déficience,
- selon la nature de l'atteinte. Ce dernier critère, que nous retiendrons ici, permet de distinguer trois grands types de déficiences motrices : les déficiences motrices d'origine

⁴ Edité par le Ministère de l'éducation nationale français

cérébrale, celles d'origine médullaire et/ou neuromusculaire, et celles qui résultent d'une lésion ostéo-articulaire. «

L'accueil à l'inscription

- Le directeur doit être patient durant les échanges avec le parent et l'enfant lui-même. A ce titre :
 - Lui sourire, lui manifester de la joie au 1^{er} abord de l'EH qui se présente chez lui
 - Saluer le parent, puis l'enfant en lui serrant la main ou en lui touchant les épaules
 - Lui montrer où s'asseoir
 - Entamer un petit dialogue d'accueil pour motiver l'enfant et attirer son attention
 - Parler directement à l'enfant pour l'inscrire : lui demander son nom, son âge...
- Le directeur doit s'assurer que la salle de classe où l'enfant présentant une déficience physique va être scolarisé est ACCESSIBLE. Les solutions sont nombreuses : choisir de localiser la classe au rez-de-chaussée, faire construire une rampe amovible pour permettre de passer les marches (ci-dessous en aluminium mais elle peut être en bois)...



L'accueil en classe

- Le regard que l'enseignant et les élèves portent sur un enfant handicapé moteur peut être mal vécu : insistant ou fuyant. Il peut être intéressant de proposer à l'enfant de se présenter lui-même à la classe et répondre aux questions les plus simples sur sa

déficience (si l'enfant est d'accord bien sûr) ce qui permettra d'évacuer le sujet et d'éviter les idées reçues.

- Si l'enfant handicapé physique est en retard en classe, comprendre que le transport est plus difficile pour lui et ne pas le blâmer.
- Installer l'enfant handicapé physique le mieux possible dans la classe :
 - Si possible, lui proposer un pupitre adapté (parfois il suffit de changer la hauteur et l'inclinaison du plan de travail pour rendre le travail plus aisé pour l'enfant. La présence d'un appui-tête peut également être utile)
 - L'enfant handicapé doit pouvoir se trouver face au tableau
 - Ne pas l'isoler des autres parce qu'il a un pupitre différent/un tricycle. Il doit pouvoir faire les travaux de groupe comme tout le monde
 - Faire en sorte qu'il y ait des passages suffisamment larges dans la classe pour qu'un fauteuil puisse circuler
- Contrôler son langage pour ne pas employer des termes discriminants tels : infirme, invalide, boiteux,...
- Sensibiliser les autres élèves à rencontrer leur camarade handicapé et à l'aider dans certaines situations
- Considérer tous les élèves sur un pied d'égalité
- Etablir une relation de confiance avec les élèves, pour un enfant handicapé physique, souvent, il n'y a pas vraiment de problèmes d'apprentissages spécifiques mais plutôt un manque de confiance en soi. Le travail d'intégration dans le groupe est donc aussi important que la transmission des savoirs.

L'accueil à l'évaluation

- Encourager l'enfant dans ses différentes réponses : très bien, pas mal, ça viendra, etc.
- Aider l'enfant présentant une déficience physique à se rendre au tableau noir
- Lui apporter une ardoise et une craie à sa place pour qu'il puisse écrire et montrer ce qu'il a écrit aux autres élèves
- Eviter toute discrimination au moment des exercices physiques :
 - Donner un rôle différent à l'enfant qui a des difficultés à se déplacer : arbitre par exemple
 - Mettre en place des activités qui sont accessibles à un enfant à mobilité réduite (voir jeux inclusifs)
- Adapter les examens à l'éventuelle lenteur de l'enfant (s'il a un problème à la jambe, il n'est pas nécessaire de lui donner un temps en plus.).

Vie à l'école

- Le maître et les autres élèves aident l'enfant handicapé dans ses déplacements, à son rythme
- Intégrer l'enfant handicapé physique dans des jeux collectifs
- L'aider à se choisir un ami, un binôme
- Patienter pour entrer dans la classe ou faire la queue peut être très pénible pour un enfant handicapé moteur : lui laisser la priorité.
- Anticiper l'éventuelle lenteur des déplacements de l'enfant handicapé physique : lui permettre de partir plus de temps en pause pour aller aux toilettes, par exemple.
- Marcher à côté de l'enfant handicapé en respectant son rythme, si vous allez trop vite, il se peut qu'il ait du mal à suivre.
- Ne pas vous appuyer sur le fauteuil/tricycle de l'enfant, vous pouvez le déséquilibrer et cela peut être aussi mal vécu (son fauteuil remplace ses jambes)
- Assister l'enfant le plus rapidement possible s'il a envie d'aller aux toilettes : lui permettre de sortir : vêtements de rechange éventuels
- Veiller à l'accessibilité des toilettes dès l'inscription

Idées fausses sur les enfants handicapés physiques : à ne pas croire !!!

- L'enfant handicapé physique ne peut pas : écrire, réussir, participer aux activités sportives au cours d'EPS
- Il est invalide
- C'est une malédiction que d'avoir un enfant handicapé
- Si on s'assoit sur une termitière et qu'un python passe dessous, on devient handicapé physique



© Martina Bacigalupo pour Handicap International, Août 2011

Figure 7 : Kanyosha 3, Bujumbura

Déficience visuelle



© Cécile Maout / Handicap International

Figure 8 : école primaire Giheta 1, Gitega

L'accueil à l'inscription

- Le directeur doit se présenter : dire son prénom, présenter la localisation de l'école, le nom de l'école, le nombre de classes... Pour que se l'enfant se familiarise et « visualise mentalement » le milieu.
- Parler directement à l'enfant et non pas seulement au parent
- L'accueil doit être assez décontracté et utiliser un vocabulaire pas trop autoritaire. Le sourire s'entend par le son : le directeur doit faire l'effort d'être souriant/souple/humble même si l'enfant ne le voit pas, serrer la main de l'enfant (pour instaurer la confiance)
- il faut inscrire l'enfant sur la liste des autres enfants : ne pas le mettre sur une liste complémentaire.
- Faire visiter l'école à l'enfant : le prendre par la main et lui faire visiter les endroits stratégiques : la direction, la salle de classe, les toilettes, les limites du terrain de récréation.

- Donner les horaires de l'école à l'enfant. Lui expliquer les signaux auditifs et la signification de chacun
- Tambour du début des cours / tambour de fin des cours
- tambour de récréation
- Valoriser le parent qui vient inscrire son enfant à l'école et encourager cette initiative.
- Rassurer le parent quant aux difficultés possibles de l'enfant au début de l'année (lenteur éventuelle...)
- L'enfant aveugle ne doit avoir aucun signe distinctif : uniforme comme les autres.

L'accueil en classe

- Le maître doit se présenter à l'enfant malvoyant pour qu'il reconnaisse sa voix.
- Prévenir les autres enfants qu'il faut se présenter systématiquement à l'enfant aveugle au début de l'année (pendant quelques semaines) parce qu'il ne reconnaîtra pas toutes les voix
- Ne jamais surnommer l'enfant : « ikimuga », « nyampumyi », « kajisho », « gihumyi » ...L'enseignant doit montrer l'exemple et ne pas surnommer afin qu'aucun élève ne puisse utiliser ces mots discriminants.
- L'enseignant doit nommer un autre élève pour aider l'enfant déficient visuel dans les premiers jours / ou le faire lui-même en cas de besoin
- Présenter cet enfant à la classe (l'enfant peut parler lui-même) et expliquer aux autres qu'il ne faut pas discriminer (lui tendre des pièges, le pousser, mettre des obstacles sur ses déplacements, abimer son matériel...)
- éviter des mots ou expressions décourageantes : « tu ne peux rien faire.. » « tu ne comprends rien ... ». Eviter les termes qui ont trait à la vision surtout dans le cadre de l'enseignement : décrivez/observez l'image...
- Interroger l'enfant autant que les autres mais pas plus/ valoriser ses travaux autant que les autres.
- ne pas changer l'organisation de la classe sans prévenir l'enfant, il pourrait tomber ou se cogner, ce qui lui ferait perdre confiance en lui (sans parler du fait qu'il pourrait se faire mal).
- mettre de l'espace entre les pupitres
- bien ouvrir la porte complètement. Bien ouvrir les fenêtres complètement. En effet, quand une porte/fenêtre est ouverte à moitié, l'enfant mal voyant peut se cogner plus facilement. Si elle est fermée, il le perçoit, si elle est ouverte aussi.

- lorsque l'enfant handicapé se cogne à cause de vous, il va perdre confiance en vous rapidement
- Toujours ranger le matériel au même endroit pour que l'enfant puisse le trouver
- L'orientation dépend du bruit alentour
- Il faut une ambiance calme dans la classe pour que l'enfant aveugle puisse entendre la leçon.
- Ne dites pas "tiens" en tendant quelque chose, indiquez plutôt à l'enfant ce que vous posez et où vous le posez. Exemple : "je pose un boulier sur ton pupitre à droite de ta main droite".
- Il faut un échange régulier avec les parents
- Si il y a des nouveaux obstacles à l'école, il faut les signaler aux enfants

L'accueil à l'évaluation

- Toucher l'enfant quand on l'interroge pour qu'il sache que c'est à lui que l'on s'adresse
- Appeler l'enfant systématiquement par son nom, son prénom
- Lui donner un temps supplémentaire ou réduire le nombre d'exercices pour qu'il ne reste pas seul beaucoup de temps en plus
- Lui donner une évaluation qui est adaptée à sa déficience : pas de schémas, pas d'images
- Pas de favoritisme vis-à-vis de cet enfant afin qu'il se ne fasse pas discriminer par les autres.

Vie à l'école

- Pendant les exercices de sport, introduire des jeux que l'enfant malvoyant/aveugle peut réussir.
- Faire visiter la cour de récréation plusieurs fois à l'élève aveugle pour qu'il découvre: limites, trous, obstacles, pierres, poteau (terrain de sport par exemple...)
- Si vous accompagnez un enfant aveugle pour un déplacement, annoncez les changements de direction ou de relief, ainsi que les obstacles à éviter.
- Faire une leçon de mobilité à toute la classe : tous les élèves se bandent les yeux et doivent circuler dans la cour de récréation.

- Leçon de développement des sens : développer le toucher (par exemple, en Etude du Milieu, apprendre la carte du Burundi en relief)
- Instaurer des tours dans la classe pour être binôme de cet enfant handicapé.
- si les toilettes sont des trous, l'enfant aveugle peut tomber dedans : il faut surélever des monticules de chaque côté du trou pour placer les pieds. Il faut apprendre à l'enfant comment se placer dans les toilettes.
- Prévenez l'enfant quand vous le quittez, cela lui évitera de parler tout seul !

Idées fausses sur les enfants déficients visuels : à ne pas croire !!!!

- Les enfants aveugles ne peuvent pas réussir
- La cécité est une maladie contagieuse
- La cécité est une malédiction
- Les aveugles ne savent que mendier



© Cécile Maout / Handicap International

Figure 9 : spectacle « inclusif », enfants formés à Gitega